

COLLOQUE

# Généralisation de la motivation des peines : principes et pratiques



**Jeudi 6 février 2025**  
**09h - 17h**

*En Grand' chambre de la Cour de cassation*

S'inscrire  
en présentiel



Basé sur des échanges entre des praticiens et des chercheurs ayant procédé à des études de terrain au sein des juridictions, ce colloque a pour objectif de dresser un bilan de la généralisation de l'obligation de motivation des peines. Interrogeant à la fois les principes et la pratique, différentes tables rondes aborderont les enjeux de la motivation des peines en matière correctionnelle et criminelle.

**09h00** **Accueil**

**09h30** **Ouverture :**

- **Christophe SOULARD**, Premier président de la Cour de cassation
- **Rémy HEITZ**, Procureur général près la Cour de cassation
- **Haffide BOULAKRAS**, Directeur adjoint de l'ENM
- **Valérie SAGANT**, Directrice de l'IERDJ

**10h00** **Etat des lieux de la motivation**

Modératrice : **Anne-Sophie DE LAMARZELLE**, magistrate, responsable d'études et de recherches à l'IERDJ

Intervenants :

Les exigences de la chambre criminelle et l'étendue de son contrôle.

- **Laëtitia GUERRINI**, conseillère référendaire à la chambre criminelle de la Cour de cassation
- Réception par les juges du fond de l'obligation de motivation et mobilisation des critères de motivation : présentation des résultats de deux recherches conduites entre 2018 et 2022
- **Yannick RATINEAU**, maître de conférences en droit privé et sciences criminelles, université Grenoble Alpes
  - **Marc TOUILLIER**, maître de conférences en droit privé et sciences criminelles, université de Paris Nanterre
  - **Anne PONSEILLE**, maître de conférences en droit privé et sciences criminelles, université de Montpellier

Échanges avec la salle

**11h15** **De la loi aux pratiques : pour quoi et pour qui les juges motivent-ils ?**

Modérateur : **Me Emmanuel PIWNICA**, avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation

Intervenants :

- **Claire D'URSO**, présidente de chambre à la cour d'appel de Paris
- **Yannick RATINEAU**, maître de conférences en droit privé et sciences criminelles, université Grenoble Alpes
- **Anne PONSEILLE**, maître de conférences en droit privé et sciences criminelles, université de Montpellier
- **Benjamin MONNERY**, maître de conférences en économie, université Paris Nanterre

Échanges avec la salle

**12h30** Pause déjeuner

**14h00** **L'obligation de motivation a-t-elle un impact sur le prononcé des courtes peines d'emprisonnement ?**

Modérateur : **Pierre ROUVIÈRE**, conseiller référendaire à la chambre criminelle de la Cour de cassation

Intervenants :

Etat des lieux chiffré

- **Benjamin MONNERY** maître de conférences en économie, université Paris Nanterre
- Comment expliquer le recours persistants aux courtes peines d'emprisonnement?
- **Florence SYLVESTRE**, vice- présidente au tribunal judiciaire de Nantes
- L'articulation des rôles du juge correctionnel et du juge de l'application des peines
- **Anne-Gaëlle ROBERT**, maître de conférences en droit privé et sciences criminelles, université Grenoble Alpes

Échanges avec la salle

**15h15** **La spécificité de la motivation des peines criminelles**

Modérateur : **Thierry FUSINA**, avocat général à la chambre criminelle de la Cour de cassation

Intervenants :

- **Me François SAINT PIERRE**, avocat au barreau de Lyon
- **Anne PONSEILLE**, maître de conférences en droit privé et sciences criminelles, université de Montpellier
- **Franck ZIENTARA**, premier président de chambre à la Cour d'appel de Paris

Échanges avec la salle

**16h30** **Propos conclusifs :**

- **Dorothee MERCIER**, coordinatrice de formation à l'ENM
- **Haffide BOULAKRAS**, Directeur adjoint de l'ENM : **Quel rôle pour l'intelligence artificielle?**